



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 8 du 15 octobre 2019



Campagne 2019-2020



### A retenir cette semaine :

#### Colza

- Captures de charançons du bourgeon terminal dans certains secteurs et 1<sup>ères</sup> femelles matures (sud 21). Installer **rapidement** vos cuvettes et surveiller les après-midi ensoleillés.
- Poursuite du vol de grosse altise. Surveiller les colzas qui n'ont pas encore atteints le stade 3 feuilles si la densité de peuplement est suffisante et si le risque insecte d'automne est mesuré.
- 1<sup>ères</sup> larves d'altises signalées : commencer les observations.

#### Céréales

- Surveiller les ravageurs aériens dès que les céréales lèvent.
- Risque limace faible. A réévaluer au regard des pluies à venir.
- Evaluer la pression des graminées dans les parcelles levées.
- Laisser des témoins non traités, ils sont riches d'enseignements.

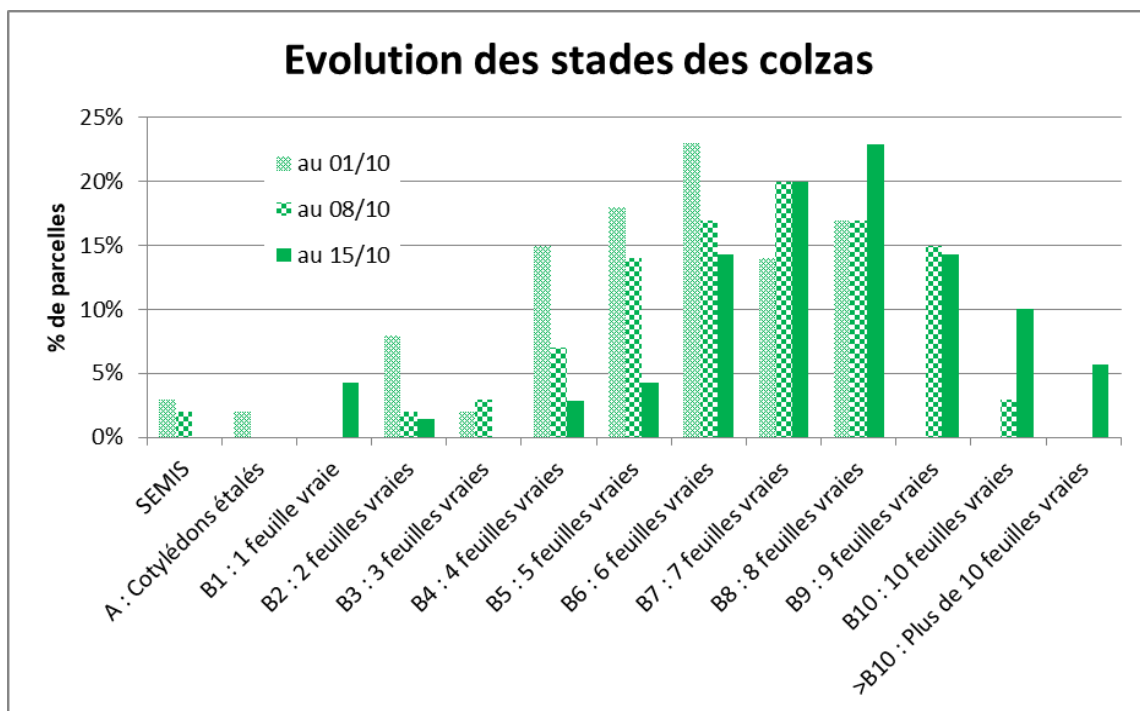
Colza	p 02
Céréales d'hiver	p 09
Betteraves	p 20



**Réseau 2019-2020**

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 70 parcelles.

**Stades des colzas**



La chaleur de ces derniers jours a permis une forte avancée des stades.

95 % des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles. La situation reste quand même hétérogène, entre les parcelles et à l'intérieur des parcelles (par exemple de 2 à 11 feuilles dans une même parcelle).

Pour les secteurs arrosés tardivement, les colzas sont encore à 2-3 feuilles. L'avenir de ces parcelles est incertain, surtout dans les contextes avec des pressions ravageurs importantes.

Des **mesures de biomasse et des comptages de pieds** ont été effectués de nouveau cette semaine.

Pour des dates de semis proches le développement des colzas est très variable, en lien essentiellement avec la pluviométrie reçue depuis le semis.

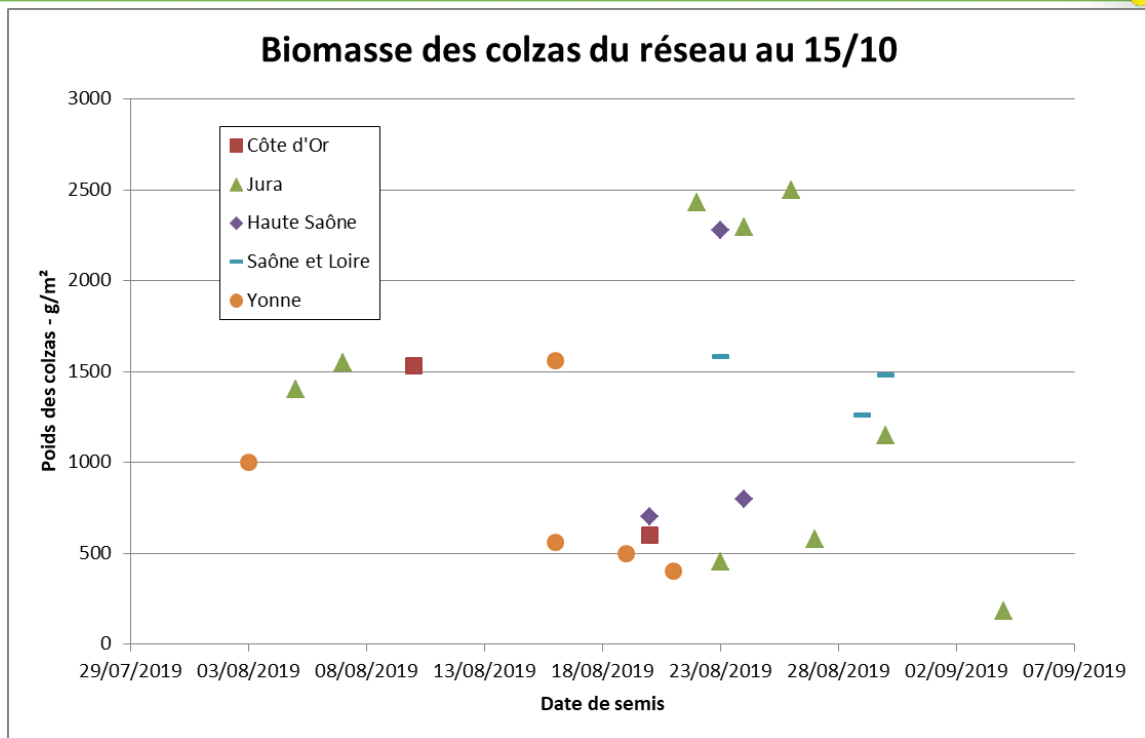
**Les objectifs de densité sont de 25 à 35 plantes /m<sup>2</sup>.**

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont aussi été définis :

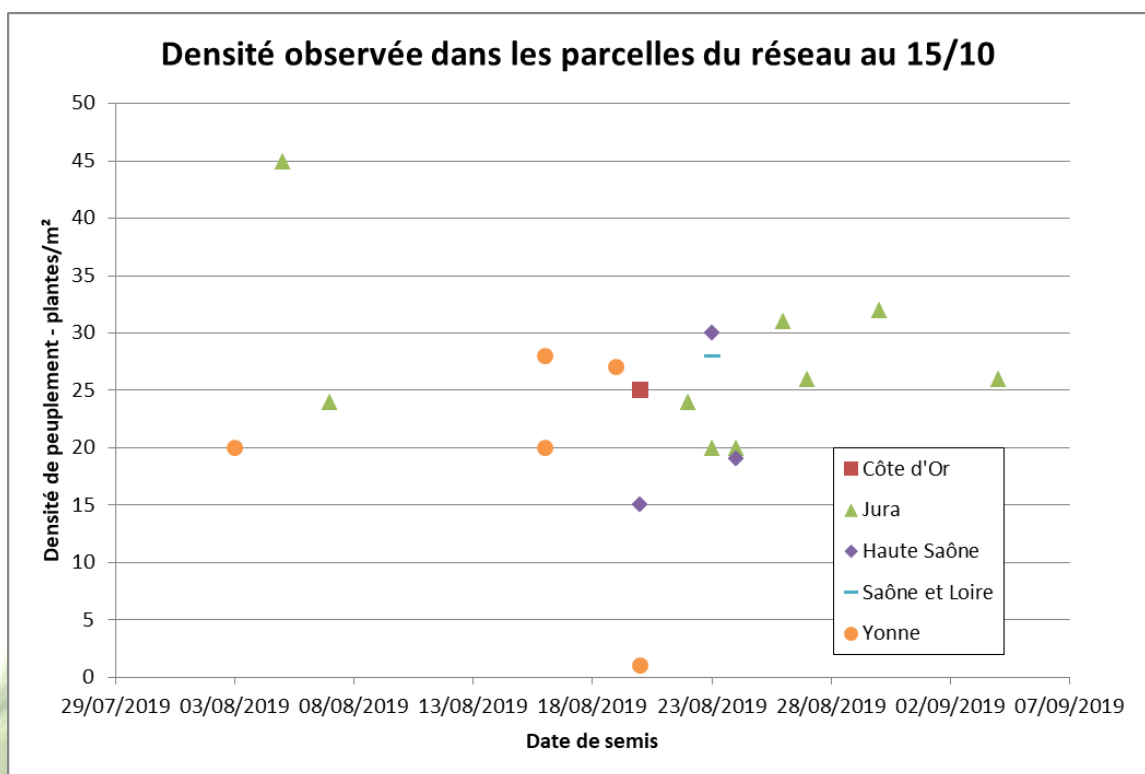
	Au 5-10 octobre	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 600 g/m <sup>2</sup>	> 1 kg /m <sup>2</sup>
Biomasse optimum	> 800 g/m <sup>2</sup> Soit plus de 25 g/plante	> 1.5 kg/m <sup>2</sup> Soit plus de 45 g/plante



Grandes cultures n° 8 du 15 octobre 2019



Cette semaine, sur 22 observations, 9 parcelles n'atteignent pas les 800 g/m<sup>2</sup> (dont 6 sont à moins de 600 g/m<sup>2</sup>). A l'inverse, 8 dépassent déjà les 1,5 kg/m<sup>2</sup>.



Comme l'on pouvait s'y attendre avec la sécheresse, les densités de peuplement sont correctes à faibles : cette semaine, la moitié des parcelles ont moins de 25 pieds /m<sup>2</sup>.

3 cas **d'élongations** (1cm) sont aussi signalés : CORCELLES-LES-ARTS (21), BILLY-SUR-OISY (58), BEIRE-LE-CHATEL (21).



### Mise en œuvre des pièges

Les cuvettes jaunes doivent être mises en place : pour le CBT, elles se placent comme « posées » sur la végétation.

Actuellement, 3 espèces d'insectes à ne pas confondre peuvent être retrouvées dans les cuvettes :

Baris, Charançon du Bourgeon Terminal et Grosses altises (de gauche à droite sur la photo)



### Ravageurs

#### Charançon du Bourgeon Terminal

- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

#### - Observations :

Avec le temps ensoleillé du weekend, les charançons du bourgeon terminal ont été piégés de façon plus importante cette semaine dans 47% des situations (30 parcelles sur 63 observées), avec de 1 à 36 individus (7.7 en moyenne).

Le vol a donc débuté dans certains secteurs.



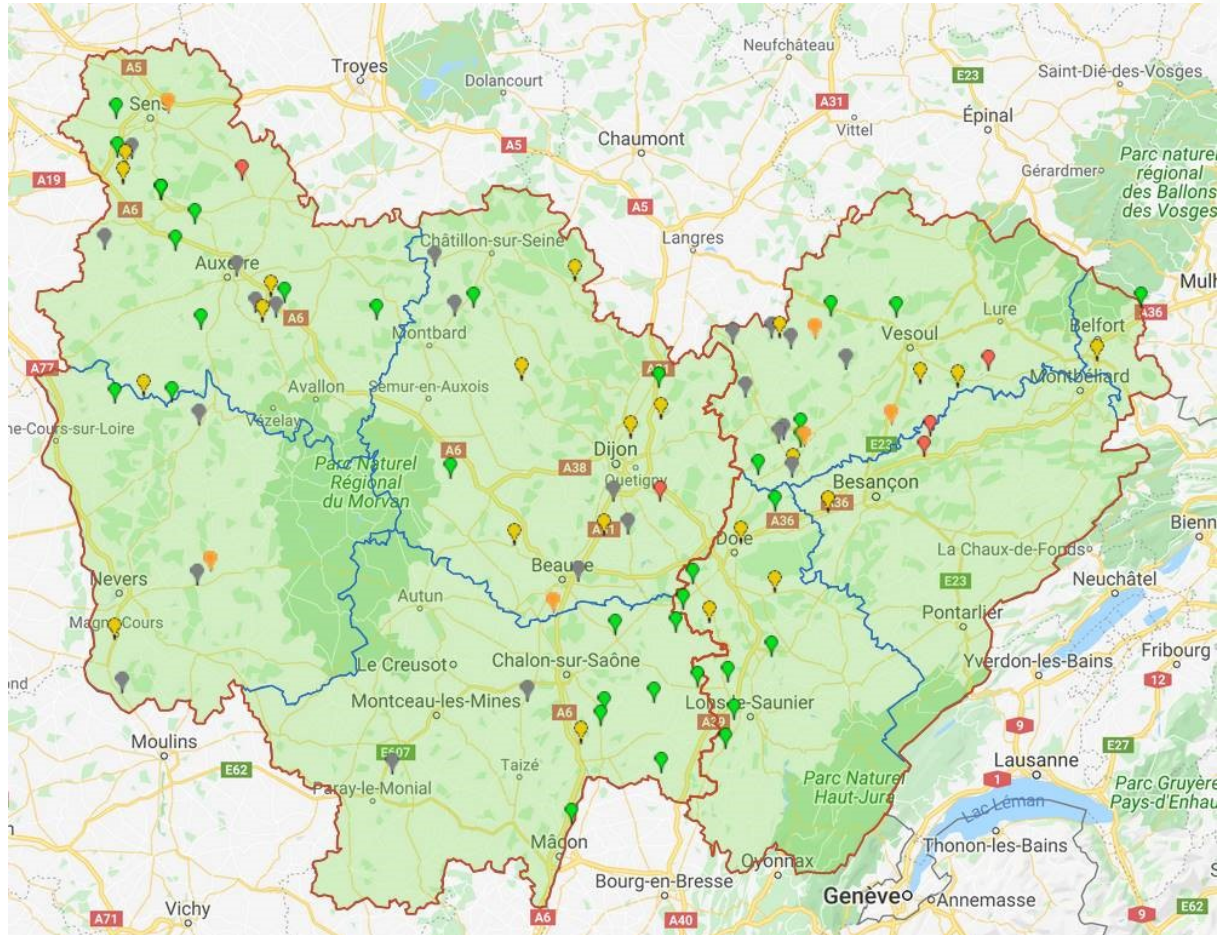


# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 8 du 15 octobre 2019



Localisation des captures de CBT entre le 09/10 et le 15/10

Les premières dissections de CBT ont eu lieu et des femelles matures sont observées dans le sud de la Côte d'Or :

	Nombre de femelles avec œufs matures	Nombre de femelles avec œufs non matures
BEAUNE (21)	1	3
CORCELLES LES ARTS (21) - 1	1	
CORCELLES LES ARTS (21) - 2	1	1
MEURSANGES (21)	1	

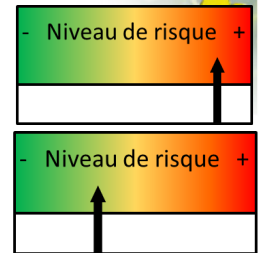
En outre, des traces de pontes (5% des plantes) sont observées à CORCELLES LES ARTS (21).



### - Analyse du risque :

Dans les secteurs ayant capturé cette semaine, le risque est élevé, d'autant plus que le colza est peu développé.

Dans les secteurs n'ayant pas encore capturé, le risque est faible à moyen. **Suivre le vol très attentivement avec les cuvettes jaune, en particulier les après-midi ensoleillés.**



### Altises d'hiver ou grosses altises

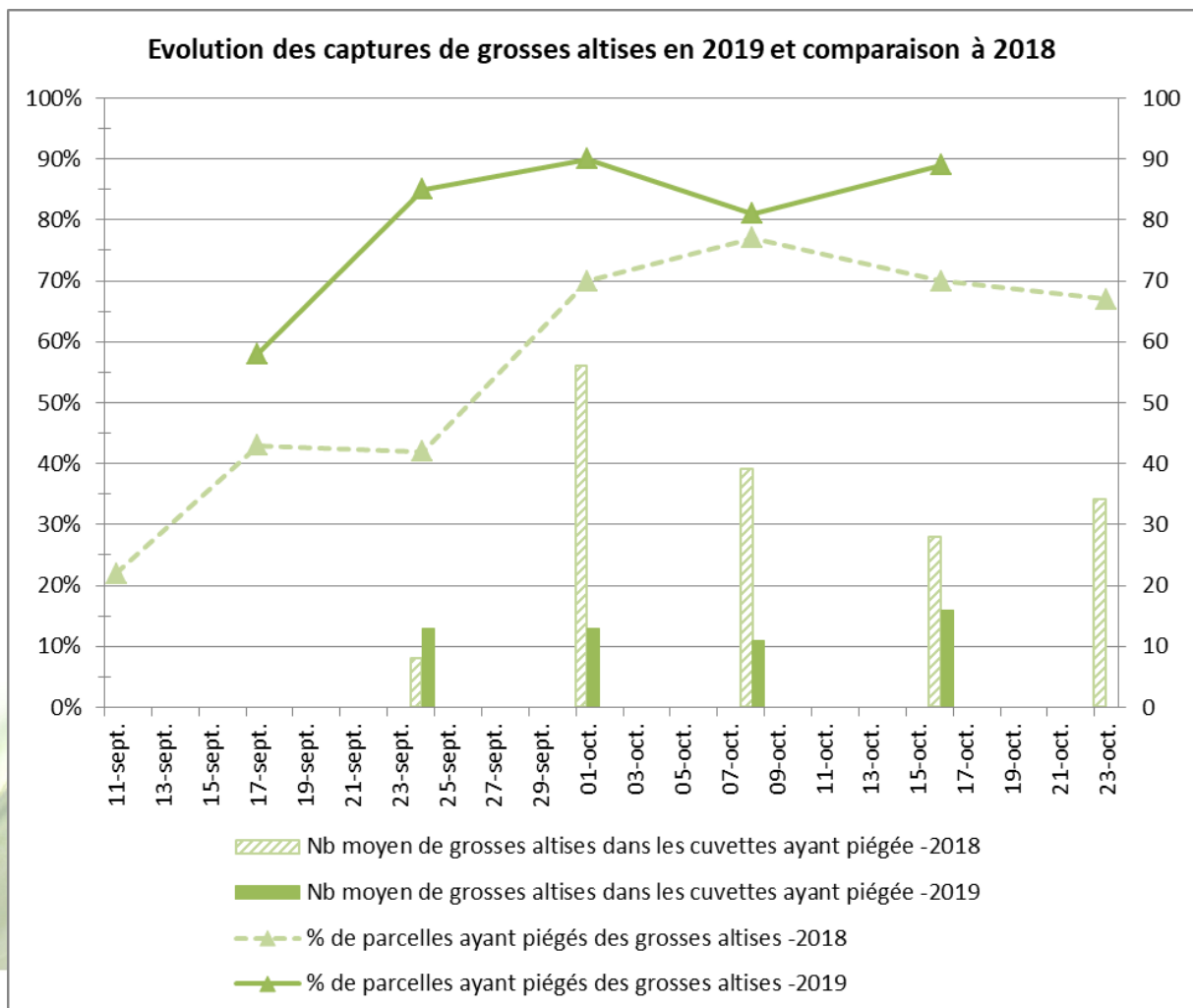
- Description, Période de risque, Seuil de nuisibilité : Se reporter au BSV n°7 du 08/10/2019

### - Observations :

Le soleil a aussi favorisé les vols de grosses altises. Les captures en cuvette se poursuivent. Sur 45 cuvettes relevées, 40 ont piégées des grosses altises, soit 89 %. En moyenne, on dénombre 16 individus par cuvette (de 1 à 82).

Sur les 40 parcelles où il y a eu des captures, seulement 2 sont au stade 3 feuilles ou moins et sont donc à surveiller attentivement. **Le seuil de risque est basé sur les morsures sur feuilles (% de plantes avec morsures et % de surface foliaire détruite) : ponctuellement il est atteint pour les dernières levées.**

Les autres parcelles, à 4 feuilles ou plus, sont hors de la période de risque.





**- Analyse du risque :**

- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen à élevé. Continuer la surveillance jusqu'à ce que le stade 3 feuilles soit dépassé.

Attention, avant toute intervention, prendre aussi en compte la viabilité à long terme du jeune colza (densité de peuplement, pression historique en insectes, ...)



- pour les colzas avec un bon développement qui atteignent ou dépassent le stade 3 feuilles, le risque est faible.



**Larve d'altises**

**- Description :**

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.

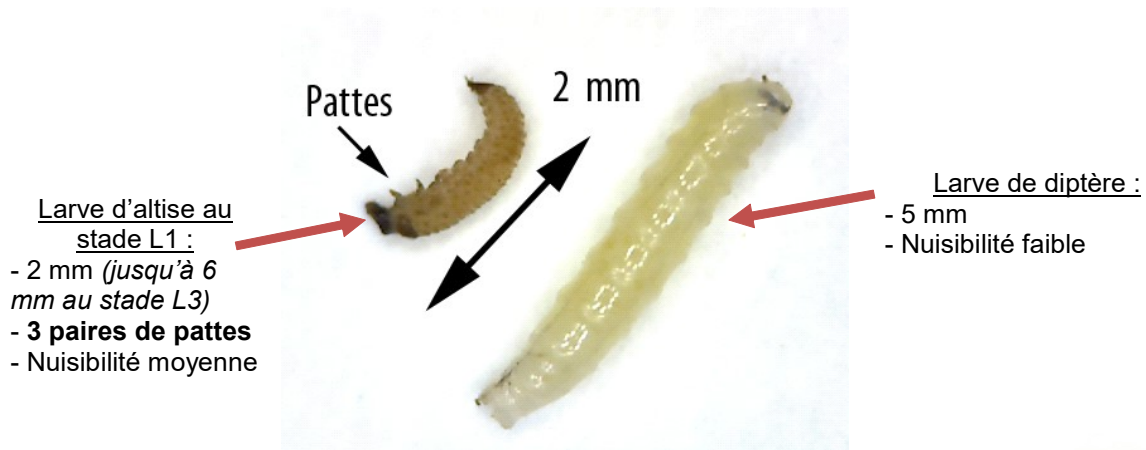


Photo : Terres Inovia

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

- **Seuil de nuisibilité** : larves présentes dans plus de 70 % des plantes OU 2,5 larves en moyenne par plante avec la méthode Berlèse.

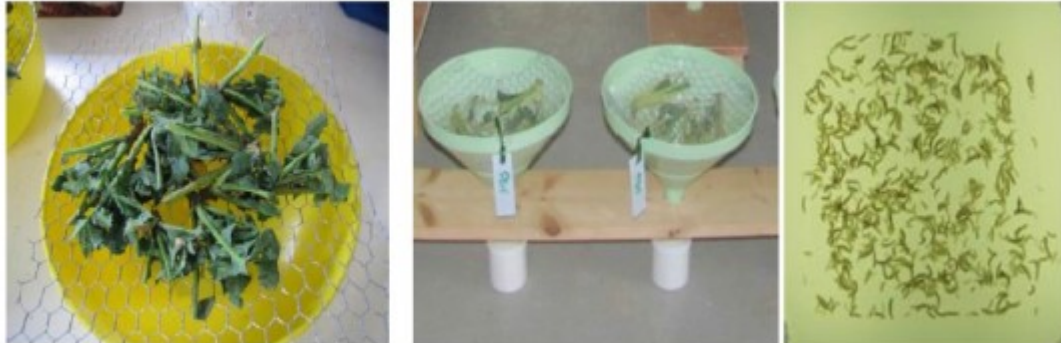
**- Observations :**

La chaleur a entraîné des éclosions précoces et les 1<sup>ères</sup> larves ont été observées.

Il est important de commencer à suivre l'évolution des stades larvaires.



Méthode BERLESE pour l'estimation de la pression en larves de grosse altise dans les colzas



Source Terres Inovia

**Mode opératoire :**

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 \* 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

**Pucerons verts**

**Pucerons verts** : observés localement (6 parcelles cette semaine), mais toutes les situations concernées ont dépassé la période de risque (de levée à 6 feuilles).

**Noctuelles terricoles** : observées de façon plus ou moins importante, dans l'Yonne notamment.

**Tenthrèdes de la rave** :

Description, Période de risque, Seuils de nuisibilité : se reporter au BSV n°7 du 08/10/2019

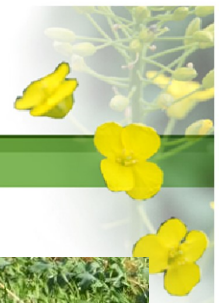
Des larves et des dégâts sont observés dans 5 parcelles, sans dépassement des seuils de nuisibilité.

**Adventices**

Des repousses de céréales sont observées de façon massive pour les parcelles concernées, et pas du tout dans les autres. Pour les jeunes colzas, la concurrence pour l'eau est importante.

Les averses ont aussi déclenché des levées d'adventices dont les géraniums et vulpins.





*Géraniums dans un témoin non traité  
Y. Marin (CA58)*



*Graminées dans un colza avec échec de  
l'anti-graminées foliaire  
P. Cote (CA89)*



### CEREALES D'HIVER

Beaucoup de semis ont été réalisés les 12-13 et 14 octobre.

Au total, 23 parcelles ont été observées cette semaine.

*Tableau des observations en nombre de parcelles*

	Non levée	1 f	2 f	3 f	Début tallage
<b>Blé</b>	8	3	1	0	0
<b>Orge</b>	3	6	1	1	0
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

### Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles historiquement attaquées, argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

Bien que le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut soit monté cette semaine, il reste dans la moyenne des 10 dernières années.

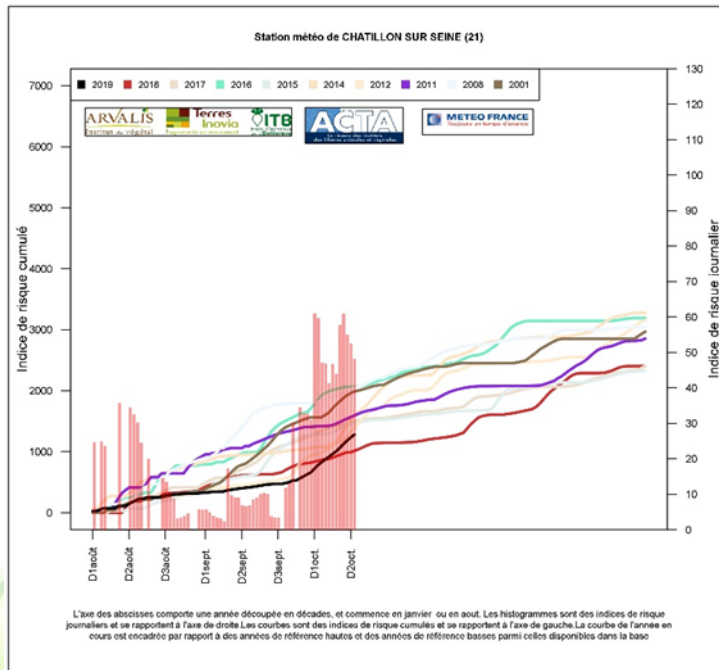
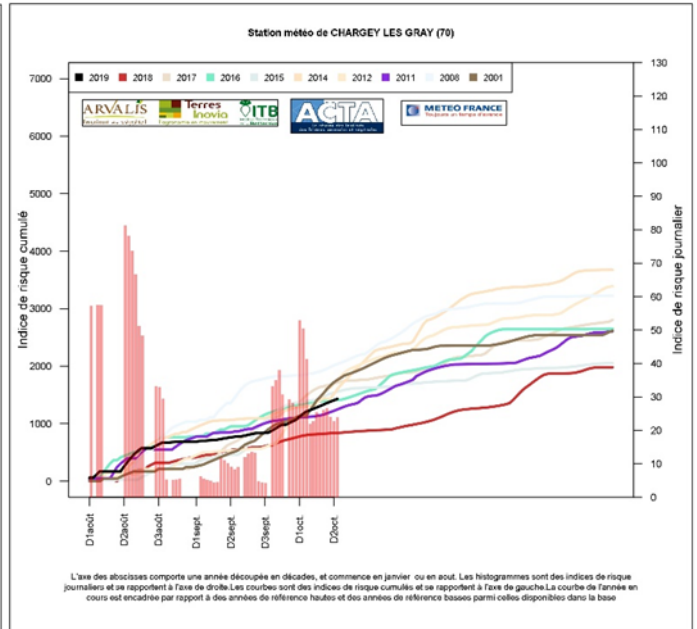
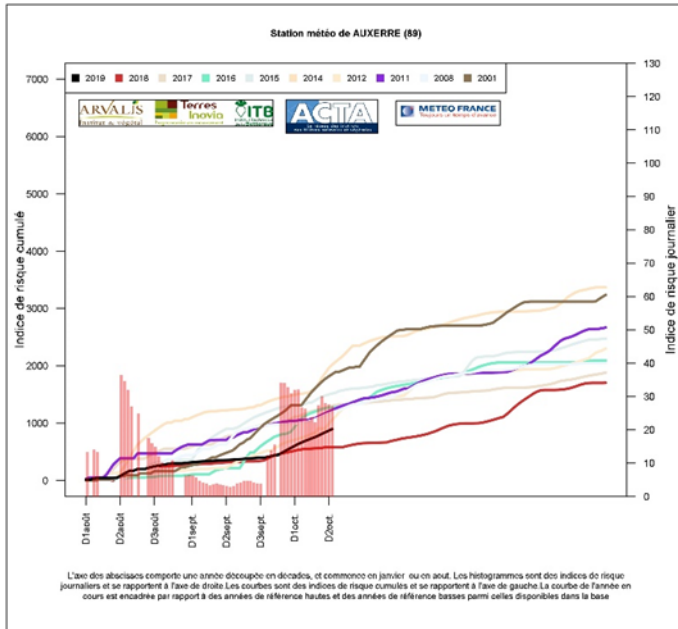


# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



### Grandes cultures n° 8 du 15 octobre 2019





### Evaluer le risque limace

Afin d'analyser le risque à la parcelle, le mieux est d'installer des pièges. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m<sup>2</sup>) :

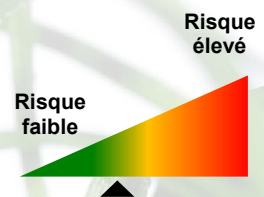
- 1 à 10 limaces / m<sup>2</sup> : risque faible
- 10 à 20 limaces / m<sup>2</sup> : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m<sup>2</sup> : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m<sup>2</sup> : risque très élevé

*Piégeage chez un agriculteur – photo CA 70*



*En cas d'observation de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle.*

Le risque limace est faible





## Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs



Cicadelle grise - Photo P.Koehl (Interval)

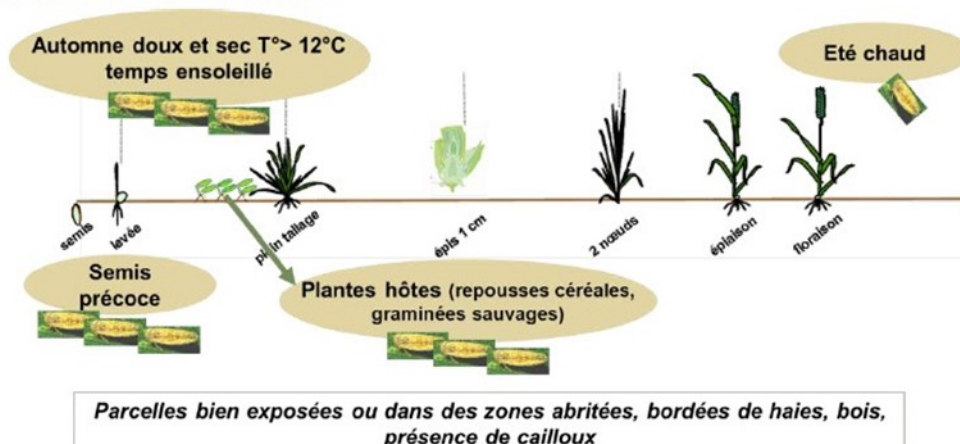


La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- des ailes disposées en forme de toit (^)

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

### Facteurs favorables aux cicadelles



Source : ARVALIS - Institut du végétal

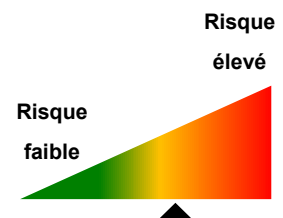


## ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Les cicadelles sont très présentes dans les repousses de céréales et intercultures. Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale.

Risque actuellement moyen sur les parcelles en cours de levée. Risque à réévaluer à l'apparition du soleil.



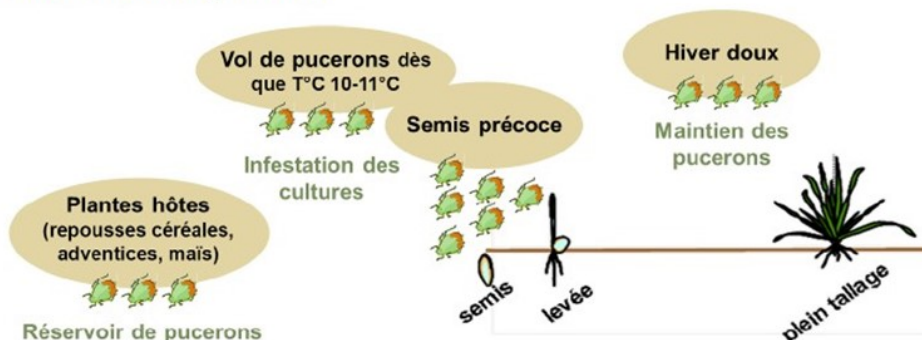
## Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sitobion*, *Metopolophium...*) vecteurs de la jaunisse nanisante

*Rhopalosiphum padi* est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



Puceron ailé et aptères – photo CA70

### Facteurs favorables aux pucerons



Des étés tempérés suivis d'automne doux sont particulièrement favorables aux pucerons d'automne.

Source : ARVALIS – Institut du végétal



## ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Surveillez les pucerons à partir du stade 1-2 feuille de la céréale notamment sur les parcelles contiguës aux maïs.

**Les pucerons s'installent sur les parcelles levées. Le seuil de nuisibilité est atteint ou dépassé sur la moitié des parcelles qui ont fait l'objet d'un comptage.**



Attention aux pucerons sur semis précoces !

Avec le dessèchement des maïs, les pucerons vont se déplacer sur les céréales

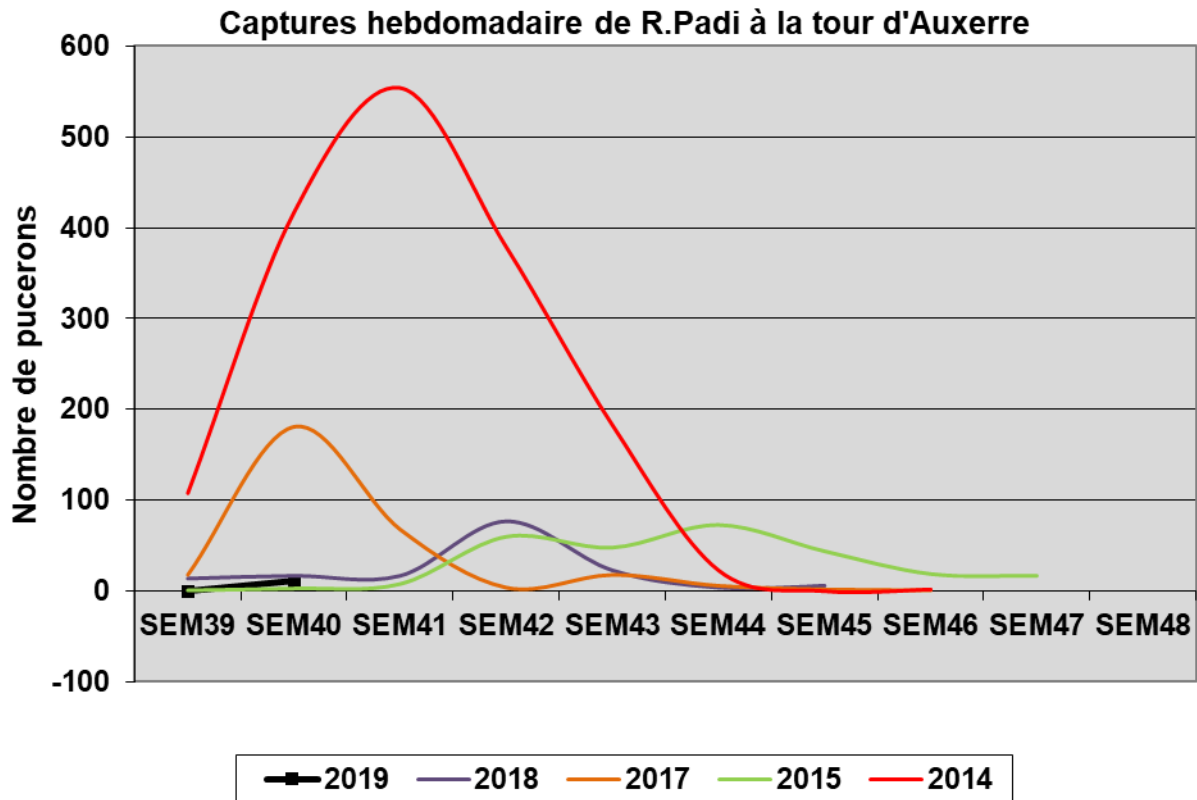
Colonies de *Rhopalosiphum padi* sur le maïs à côté du blé semé le 30/09 – photo CA70

Pourcentage de pieds porteurs de pucerons (**en rouge** = seuil atteint ou dépassé)

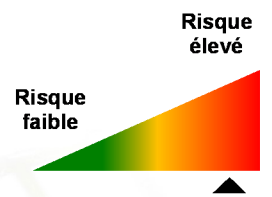
commune	Code postal	culture	variété	Date semis	% pieds porteurs de puce-
BATTRANS	70100	Blé tendre d'hi-	SYLLON	30/9	<b>10</b>
CORCELLES-LES-	21190	Blé tendre d'hi-		29/9	<b>13</b>
SIMARD	71330	Blé tendre d'hi-	APRILIO	10/10	0
CHATILLON-SUR-	21400	Blé tendre d'hi-	LG ABSALON + ADVISOR +	3/10	2
LANDRESSE	25530	Orge d'hiver	LG Casting	23/9	0
SORNAY	70150	Orge d'hiver	ETINCEL	20/9	<b>25</b>
BLIGNY-LES-	21200	Orge d'hiver	ETINCEL	23/9	8
VINCENT	39230	Orge d'hiver	TEKTOO	30/9	<b>20</b>
CUGNEY	70700	Orge d'hiver	ETINCEL	4/10	2
VIGNOLES	21200	Orge d'hiver	ETINCEL	30/9	<b>39</b>
FLAGEY	25330	Orge d'hiver	LG Casting	3/10	0



Le vol à la tour à succion d'Auxerre reste très faible.



Sur les parcelles dont le seuil de nuisibilité est atteint ou dépassé, le risque est élevé.





**Adventices**

Les graminées d'automne lèvent en même temps que les céréales.



*Photo CA 70*






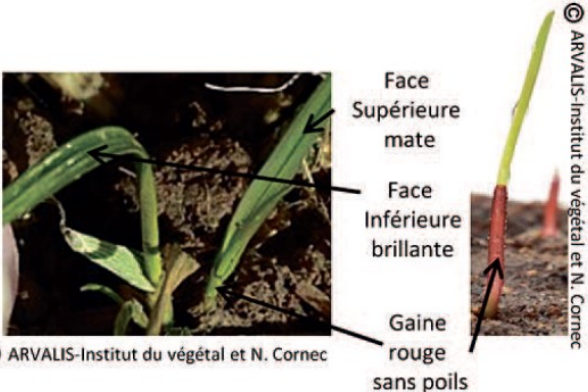


Voir les fiches ci-dessous pour identifier les graminées nuisibles.

#### RAY GRASS


Informations issues de [www.infloweb.fr/ray-grass-ditalle](http://www.infloweb.fr/ray-grass-ditalle)

Le ray-grass est une graminée glabre. La face inférieure des feuilles est très brillante, la face supérieure est mate. Dès la troisième feuille, deux petites oreillettes obtuses apparaissent au sommet des gaines. Ces dernières sont généralement teintées de rouge. La ligule est courte et membraneuse. Les ray-grass peuvent germer toute l'année, de manière échelonnée, avec deux pics de germination : l'un automnal de septembre à décembre, l'autre au début du printemps. La nuisibilité s'exerce surtout sur les céréales à paille d'hiver avec un seuil de nuisibilité directe sur le rendement de l'ordre de 25 ray gras / m<sup>2</sup>. Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque ray grass a la capacité de produire entre 3000 et 20000 graines.

© ARVALIS-Institut du végétal et N. Cornec

#### BROME (extrait INFLOWEB)


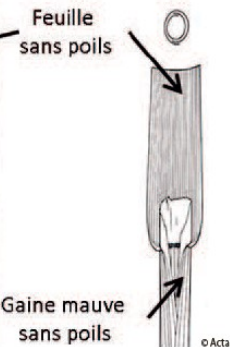
**Plantule** - Au stade plantule, les différentes espèces de brome, les différentes espèces de brome, les différentes espèces de brome sont très difficiles à distinguer entre elles. Leur caractères communs sont : préfoliation enroulée, pilosité importante et générale ; gaine cylindrique, poilue et soudée ; ligule simplement dentée ou profondément déchirée (brome stérile), parfois velue sur le dos (brome mou) ; pas d'oreillettes.

© ACTA - A. Rodriguez

#### VULPIN


Informations issues de [www.infloweb.fr/vulpin-des-champs](http://www.infloweb.fr/vulpin-des-champs)

Au stade plantule, les gaines de vulpins sont fendues et fréquemment teintées à la base en mauve sur 1 à 2 cm, mettant en évidence les nervures. Il n'y a pas d'oreillettes chez le vulpin des champs. Les ligules sont ovales, de 3 à 6 mm, et finement denticulées. Le vulpin est capable de germer toute l'année avec deux pics : le plus important à l'automne et l'autre au printemps. La germination du vulpin est optimale dans les 2 premiers cm. Ses levées précoces non maîtrisées perturbent l'élaboration du rendement des cultures qu'il colonise, et plus particulièrement les céréales à paille. On estime le niveau de nuisibilité directe sur le rendement à 25 vulpins / m<sup>2</sup>. Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque vulpin a la capacité de produire entre 1500 et 10000 graines.

Feuille sans poils

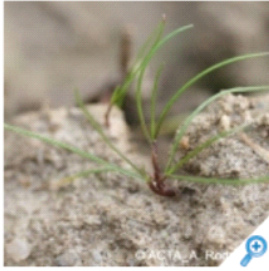
Gaine mauve sans poils



© ACTA - A. Rodriguez



### VULPIE QUEUE DE RAT (extrait INFLOWEB)



**Plantule** - Sa détermination peut être délicate et nécessite une observation attentive à la loupe (10 X) au risque de la confondre avec un petit ray-grass. La **gaine** est nettement fendue et parfois rougeâtre sur les premières feuilles. Il n'y a pas d'oreillettes (à la différence du ray-grass). La **ligule** est très courte (0,2 à 0,4 mm) et denticulée. Le **limbe** est très fin, brillant sur la face inférieure. Les **nervures** sont bien visibles sur le limbe et présentent, après le stade tallage, des cils à leurs surfaces (difficiles à observer). Avant tallage, à l'aide d'une loupe, il est possible de distinguer des cils sur le bord du limbe. Cette caractéristique permet d'écarter toute confusion avec le ray-grass d'Italie (plante glabre, oreillettes, gaine ouverte, limbe plans de grande taille) et les fétuques rouges (limbe glabre, gaine soudée et pubescente).

Vous souhaitez avoir une information sur les adventices, visitez le site INFLOWEB ! ([cliquez sur l'image](#))





Annexe

COMPORTEMENT DES VARIÉTÉS DE BLE TENDRE  
AU CHLORTOLURON

Liste principale des Variétés tolérantes au chlortoluron (liste non exhaustive)

Accor	Brevent	Fantomas	Hyxpress	Mobile	RGT Cesario	<b>Sorbet CS</b>
Accroc	Buenno	Farandole	Hyxtra	Mogador	RGT Cyclo	Sorrial
Acoustic	Calabro	Farinelli	Illico	<b>Monitor</b>	<b>RGT Distingo</b>	Sorokk
Adagio	Calisol	Faustus	Innov	Montecristo CS	RGT Kilimanjaro	Sortilege CS
Addict	Calumet	Fenomen	Inox	Mortimer	RGT Libravo	Spigolo
Adéquat	Camp Rémy	Filon	Instinct	Moskito	RGT Montecarlo	Stereo
Adhoc	Campero	Flair	Intérêt	Musik	RGT Pulko	Stadium
Aérobic	Caphorn	Flamenko	Intro	Mutic	RGT Talisko	Strass
Albator	Capvern	Fluor	Invicta	Nemo	RGT Texaco	Stromboli
Alhambra	Caribou	Folklor	Ionesco	Nirvana	RGT Venezia	<b>Su Astragon</b>
Aligator	CCB Ingénio	Forblanc	Iridium	Noblesko	RGT Volupto	Sublim
Allez y	Cecybon	Forcali	Isengrain	Nocibe	Richepain	Sumo
Altamira	Cellule	Fructidor	Isidor	Nuage	Rimbaud	System
Altigo	Cézanne	Gabrio	Istabraq	Nucleo	Rize	Sweet
Ambition	Charger	Galactic	Jaidor	Oakley	Rodrigo	Swinggy
Amboise	Chevalier	Galibier	Johnson	Odyssée	Ronsard	<b>Sy Adoration</b>
Amifor	Chevignon	Galopain	Kalystar	Oratorio	Runal	Sy Fashion
Andalou	Chevron	Galvano	Kantao	Oregrain	Rustic	<b>Sy Passion</b>
<b>Andromede CS</b>	Claire	Garantus	Koreli	Orloge	Saint Ex	Syllon
Annecy	Colmetta	<b>Geny</b>	Kundera	Orvantis	Samurai	Sy Mattis
Antonius	Compil	Geo	Kylian	Osmose CS	Sankara	Sy Pack
Apache	Complice	Gimmick	KWS Extase	Oxebo	Sanremo	Sy Tolbiac
Aprilio	Conexion	Goncourt	KWS Lazuli	Païndor	Santana	Tapidor
Aramis	Copernico	<b>Grafik</b>	<b>KWS Moonlight</b>	Pakito	Scenario	Tarascon
Arche	Courtot	Graindor	<b>KWS Tonnerre</b>	Paledor	Sebasto	Tenor
Arezzo	Craklin	Granamax	Laurier	Palladio	Selekt	Tentation
Aristote	Croisade	Grapeli	Lazzaro	Paroli	Sepia	Terroir
Arlequin	Contrefor	Grillon	Leandre	Pastoral	Seyrac	Thalys
Artdeco	Crousty	<b>Gwastell</b>	Lear	Pepidor	Sherlock	Tiago
As de cœur	<b>Cubitus</b>	Hendrix	Levis	Pericles	Silverio	Tiepolo
Ascott	Cupidon	Hybery	LG Abraham	Phileas	Sirtaki	Titlis
Athlon	Dialog	Hycrop	LG Absalon	Pibrac	Skerzzo	Tobak
Atoupic	Diderot	Hydrock	LG Android	Pierrot	SO 207	Toïsondor
Attitude	Dinosor	Hyfi	LG Armstrong	Pilier	Sobbel	Trocadéro
Aubenne	Distinxion	Hyguardo	<b>LG Auriga</b>	Plainedor	Sofolk CS	Tulip
Auckland	Donator	Hyking	LG Ayrton	Player	Sogby	Unik
Aurele	Einstein	Hymack	Limes	Popeye	Sogood	Uski
Aviso	Energo	Hynergy	Lorenzo	Posmeda	Soissons	Valodor
Azzerti	Enesco	Hynvictus	Lyrik	Prévert	Sokal	Velours
Bagou	Eperon	Hypocamp	Macaron	<b>Providence</b>	Solehio	Vergain
Bardan	Ephoros	Hypod	Maldives CS	PR22R20	<b>Soliflor CS</b>	<b>Verzasca</b>
Barok	Equilibre	Hypolite	Manager	PR22R58	Solindo CS	Volontaire
Bastide	Espéria	Hyrise	Mandragor	Pueblo	<b>Solive CS</b>	Waximum
Belepi	Euclide	Hystar	Maori	Quality	Solky	Zephyr
Bermude	Eureka	Hysun	Marcelin	Quatuor	Solveig	
Boisseau	Exelcior	Hyteck	Matheo	Québon	Somca	
Bonifacio	Exotic	Hywin	Maupassant	Rebelde	Sonyx	
Boregar	Expert	Hyxo	Messenger	Renan	Sophie CS	
Boston	Fairplay	<b>Hyxperia</b>	Minotor	Ressor	Sophytra	

En gras : Nouvelles variétés



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 8 du 15 octobre 2019



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement